

La Gym du Planty en pleine forme



Une assemblée générale très suivie.

L'association de gymnastique du Planty s'est réunie le jeudi 24 mai dernier salle Ravel, sous la présidence de Marie-Hélène Barnagaud. 142 des 450 adhérents avaient répondu présents. La tranche d'âge se situe entre 20 et 89 ans. Les adhérents masculins ont progressé de 4% (66 inscrits). « *Après avoir fait le bilan de la saison écoulée, je tiens à remercier Stéphane Cartron pour la qualité de ses cours, sa régularité et son investissement au sein de l'Association... Je n'oublie pas le bureau et le conseil d'administration pour leur dévouement et leur disponibilité dans les tâches qu'ils effectuent... Depuis le 16 juillet 1986, nous n'avons cessé de grandir... Aujourd'hui votre association se porte bien... mais nous devons tenir le cap et rester vigilants* », concluait Mme. Barnagaud.

Les cours sont dispensés en trois créneaux distinctifs : gym douce d'entretien ou intensive avec 402 adhérents ; gym du Dos avec 81 adhérents (les 3 cours sont complets) ; gym

Équilibre 27 adhérents (complet). « Pour rappel, les 27 adhérents de la gym Équilibre sont licenciés et assurés par la Fédération de Gym Volontaire (E.P.G.V.) et ne sont donc pas comptabilisés par notre assureur la MAIF », précise la présidente. Le tarif des cotisations a été adopté : Gym douce 83 €, Gym du dos 92 € ; Gym Équilibre 117 €. Une commission a été créée au sein du comité directeur qui travaille à la réalisation du site internet, assistée par le CROS (Comité Régional Olympique et Sportif). Il sera opérationnel pour la rentrée de septembre.

Les inscriptions vont débuter

Les cours reprendront le mardi 11 septembre. Pour les inscriptions 2018/2019, quelques modifications devront être prises en compte.

> **Gym douce.** Entretien-Intensive 3 possibilités : Inscription par courrier ou lors de la journée consacrée à cet effet le mercredi 5 septembre de 9 h à

12 h et 17 h à 19 h au club-house du gymnase Colette-Besson et au Forum des Associations du 9 septembre.

En dehors de ces dates, tous les documents seront à adresser à l'adresse postale : « Gym du Planty - Hôtel de ville - 86180 - Buxerolles ». Cela permettra à l'animateur d'être libéré de toutes tâches administratives et de se concentrer essentiellement sur son cours. Durant le créneau horaire du mercredi de gym douce, la demi-heure de marche sera supprimée tout comme les séquences Zumba du lundi soir.

> **Gym du dos.** Inscriptions le lundi 25 juin de 17 h à 19 h au club-house. Aucune inscription ne sera prise par courrier. En cas d'absence, vous pouvez remettre à un tiers votre inscription afin qu'elle soit prise en compte, si c'est un adhérent de la gym du dos, l'inscription sera traitée après que les personnes présentes aient été enregistrées. Les places disponibles seront mises à disposition à la rentrée de septembre.

> **Gym Équilibre.** Les dossiers seront remis au cours de gym Équilibre du mercredi 6 juin. Les personnes qui souhaitent se réinscrire devront ramener leur dossier complet au cours de Gym Équilibre du mercredi 20 juin.

La mise à disposition des dossiers d'inscription pour toutes les gyms se fera début juin au dojo et par mail pour ceux qui ont communiqué leur adresse. Les certificats médicaux restent obligatoires pour la gym du dos, la gym Équilibre et pour les personnes de + de 70 ans. Pour les autres gym, les certificats médicaux fournis en septembre 2016 sont encore valables.